



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 29 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Europe apportera 1,7 milliard d'euros pour l'amélioration des transports en France

Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission européenne, et Violeta BULC, Commissaire aux Transports, ont dévoilé les propositions de subventions de la Commission européenne pour le financement des infrastructures de transport dans les Etats membres dans le cadre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe.

La France sera, avec un montant de subvention de 1,76 milliard d'euros sur la période 2016-2020, le premier bénéficiaire des crédits européens.

Ces financements sont une excellente nouvelle pour le pays. Ils vont permettre d'engager la réalisation de projets essentiels pour le développement de nos territoires et pour le report modal vers les transports les moins émetteurs de gaz à effet de serre. En bénéficieront les grands projets de transport d'intérêt européen (canal Seine Nord Europe et tunnel ferroviaire Lyon-Turin en particulier), des projets de modernisation et extension du réseau ferré, des projets de développement de nos ports (Port Calais 2015, Le Havre, Rouen, Bordeaux, Nantes St Nazaire), des projets portant sur la mobilité verte, mais aussi les nouvelles lignes de métro du Grand Paris.

Ce soutien massif de l'Union européenne vient récompenser la qualité, la crédibilité et l'avancement technique des projets de transport élaborés dans notre pays.

Après la finalisation des Contrats de Plan avec les Régions par lesquels l'Etat s'engage à apporter 12,5Mrds€ pour l'équipement du pays sur les 6 prochaines années, cette proposition illustre la réorientation de l'Europe voulue par la France vers la relance économique, les investissements et la croissance.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – 01 42 75 80 15
communication@pm.gouv.fr